

# Projet Pédagogique

Accueil de Loisirs Sans Hébergement de Galgon



**Fronsadais**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Année 2024



**Fronsadais**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Tél. 05.57.84.40.18 - Fax. 05.57.84.48.11

Maison des Services Communautaires

1 Avenue Charles de Gaulle

33240 Saint-Germain-de-la-Rivière

[www.cdc-fronsadais.com](http://www.cdc-fronsadais.com)



# Projet Pédagogique

Accueil de Loisirs Sans Hébergement de Galgon

|     |   |   |
|-----|---|---|
| 1.  | Présentation de la structure.....                   | 3 |
| 1)  | Le service Petite Enfance, Enfance et Jeunesse..... | 3 |
| 2)  | L'ALSH de Galgon.....                               | 3 |
| A.  | Les moyens.....                                     | 3 |
| 2.  | Présentation de l'équipe .....                      | 4 |
| 1)  | L'équipe de Direction.....                          | 4 |
| 2)  | L'équipe d'Animation.....                           | 4 |
| 3)  | L'équipe technique .....                            | 4 |
| 3.  | Les intentions et valeurs pédagogiques.....         | 5 |
| 4.  | Objectifs généraux .....                            | 5 |
| 5.  | Objectifs opérationnels.....                        | 5 |
| 1)  | Épanouissement .....                                | 5 |
| 2)  | Autonomie.....                                      | 5 |
| 3)  | Appréhender les milieux.....                        | 5 |
| 6.  | Projet de fonctionnement.....                       | 6 |
| 1)  | La journée type.....                                | 6 |
| 2)  | La vie quotidienne .....                            | 6 |
| 3)  | Sécurité.....                                       | 7 |
| A.  | Sécurité routière .....                             | 7 |
| 4)  | Les règles des enfants.....                         | 7 |
| 5)  | Les règles des animateurs.rices .....               | 8 |
| 7.  | Le Projet Pédagogique .....                         | 8 |
| 8.  | Critères et modalités d'évaluation .....            | 8 |
| 1)  | Par les enfants .....                               | 8 |
| 2)  | Par l'équipe.....                                   | 8 |
| 9.  | Méthodes d'accompagnement de l'équipe.....          | 8 |
| 10. | Méthodes et démarche de communication .....         | 9 |



**Fronsadais**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Tél. 05.57.84.40.18 - Fax. 05.57.84.48.11

Maison des Services Communautaires

1 Avenue Charles de Gaulle

33240 Saint-Germain-de-la-Rivière

[www.cdc-fronsadais.com](http://www.cdc-fronsadais.com)



# Projet Pédagogique

Accueil de Loisirs Sans Hébergement de Galgon

Ce Projet Pédagogique s'inscrit dans la lignée des orientations définies par le Projet Éducatif de la Communauté de Communes du Fronsadais<sup>1</sup>. Il est établi par le Directeur ainsi que l'équipe d'animation. De plus, il se base sur un diagnostic de territoire : la connaissance des caractéristiques du public accueilli et des moyens mis à disposition (cf. [Projet Éducatif](#)).

## 1. PRESENTATION DE LA STRUCTURE

### 1) Le service Petite Enfance, Enfance et Jeunesse

Le service Petite Enfance, Enfance et Jeunesse de la CdC du Fronsadais prend en charge divers Accueils Collectifs de Mineurs<sup>2</sup> : deux Crèches Multi-Accueils, un Relais Petite Enfance (RPE), trois Accueils de Loisirs Sans Hébergement<sup>3</sup> communautaires, ainsi que le Sport Vacances.

Pour coordonner l'ensemble de ces structures, les élus porteurs du Projet Éducatif se sont entendus sur les valeurs éducatives suivantes :

- ⇒ La solidarité
- ⇒ L'épanouissement
- ⇒ La connaissance de son environnement
- ⇒ Le respect de soi et d'autrui
- ⇒ La tolérance
- ⇒ La socialisation
- ⇒ La citoyenneté

Avec pour orientations éducatives :

1. Favoriser l'accès de tous aux loisirs, au sport, à la culture, aux savoirs ;
2. Développer l'apprentissage de la citoyenneté et de la responsabilité ;
3. Développer les dynamiques éducatives collectives.

### 2) L'ALSH de Galgon

L'ALSH de Galgon est ouvert de 7h à 19h toute l'année les mercredis et vacances scolaires, sauf deux semaines en août et une semaine durant les vacances de Noël (*par alternance avec l'ALSH de La Lande de Fronsac*).

Cette structure appartient à la Mairie de Galgon pour l'Accueil Périscolaire<sup>4</sup>, et ces locaux sont occupés par la CdC pour accueillir les enfants sur le temps du loisir.

Les enfants sont répartis en deux groupes : l'agrément prévoit un groupe maternel composé de 32 enfants âgés de 3 à 5 ans, et un groupe élémentaire composé de 60 enfants âgés de 6 à 11 ans.

Les enfants qui présentent des problèmes de santé et ayant un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I) sont accueillis dès lors que cet accueil ne nécessite pas l'attention individuelle d'un animateur.

#### A. Les moyens

##### a) Matériels

- ⇒ 2 salles dédiées au groupe maternel avec sanitaire et douche
  - ↳ l'une plus axée sur le jeu (dinette, puzzles, Kapla, circuits voitures, ...)
  - ↳ l'autre aux activités calmes (dessins, peintures, ...) comprenant un espace bibliothèque.
- ⇒ 1 salle pour le temps de repos équipée de lits
- ⇒ 2 salles dédiées au groupe élémentaire avec sanitaire
- ⇒ 1 préau muni d'un babyfoot et d'un tennis de table

<sup>1</sup> Communauté de Communes sera noté CdC dans la suite de ce document.

<sup>2</sup> Accueils Collectifs de Mineurs sera noté ACM dans la suite de ce document.

<sup>3</sup> Accueils de Loisirs Sans Hébergement sera noté ALSH dans la suite de ce document.

<sup>4</sup> Accueil Périscolaire sera noté APS dans la suite de ce document.

# Projet Pédagogique

Accueil de Loisirs Sans Hébergement de Galgon

- ⇒ 2 salles de rangement du matériel (une axée sur le manuelle et l'autre sur le sportif)
- ⇒ 1 salle réservée à l'équipe encadrante
- ⇒ 1 jardin devant la structure avec une entrée/sortie principale et une autre permettant l'accès aux structures extérieures + 1 autre jardin côté préau
  - ⇒ Ce dernier comporte un potager accessible aux enfants de l'APS ainsi que l'ALSH

## b) Infrastructures communales

- ⇒ Restaurant scolaire
- ⇒ Cour d'école
- ⇒ City stade, stade de football, terrains de tennis et multisports
- ⇒ Dojo, bibliothèque
- ⇒ Foyer Communal (salle des fêtes)
- ⇒ Piscine

## 2. PRESENTATION DE L'EQUIPE

Chaque personne qui constitue l'équipe est un repère pour l'enfant, il devra se soucier en permanence :

- ⇒ De son équilibre moral et affectif
- ⇒ De son évolution individuelle physique
  - ⇒ en veillant au rythme (jeux et moments calmes)
  - ⇒ en veillant au bon développement lié à la psychomotricité
- ⇒ De son évolution sensorielle au travers d'activités multiples et variées (jeux liés aux 5 sens, jeu d'observation, de mémorisation, éveil à la curiosité)
- ⇒ De l'évolution à la socialisation
- ⇒ De l'évolution de l'autonomie quant à l'aspect quotidien (aller aux toilettes, se laver les mains, ...)

### 1) L'équipe de Direction

- ⇒ 1 directeur mis en place par la Communauté de Communes, Mr Pierre DUPIN, avec la possibilité d'une direction adjointe ou d'un remplacement dans le cadre d'une formation.

Le Directeur est soumis à l'autorité de la Directrice Générale des Services, Mme Nathalie MORAND, puis du Chef de Service Enfance et Jeunesse, Mr David SEGUIN.

### 2) L'équipe d'Animation

En fonction des périodes et du nombre d'enfants accueillis, l'équipe d'Animation, sous la direction du Directeur, est composée :

- ⇒ D'environ 10 animateurs répartis dans les deux groupes (3/5 et 6/11 ans).

La majorité est titulaire du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animation (BAFA).

Une minorité est titulaire du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS).

Un tiers est diplômé du Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) spécialisé Petite Enfance.

Plus rarement, l'ALSH accueille des animateurs en cours de formation ou sans formation.

### 3) L'équipe technique

Elle regroupe le personnel chargé de la restauration collective et celui de l'entretien des locaux. Elle doit être étroitement liée à l'équipe d'Animation et de Direction. En effet, les objectifs pédagogiques contenus dans le Projet Pédagogique font une part importante à la vie en collectivité et donc au partage de certaines tâches. Il est donc nécessaire que les équipes aient l'occasion de travailler ensemble afin de connaître les besoins et règles

# Projet Pédagogique

Accueil de Loisirs Sans Hébergement de Galgon

essentiels de chacune et de prévoir des « passerelles », comme dans l'utilisation des locaux sur des tranches horaires spécifiques.

L'équipe technique est composée de :

- ⇒ 3 agents techniques pour la restauration
- ⇒ 1 agent technique pour le nettoyage
- ⇒ 2 agents techniques pour l'entretien des locaux

## 3. LES INTENTIONS ET VALEURS PEDAGOGIQUES

- ⇒ L'épanouissement
- ⇒ Le respect de soi et d'autrui
- ⇒ La solidarité
- ⇒ La connaissance de son environnement

## 4. OBJECTIFS GENERAUX

- 1** Promouvoir l'**épanouissement** de l'enfant sur le plan physiologique, psychomoteur, psychologique, affectif, social, culturel et sportif.
- 2** Développer l'**autonomie** progressive de l'enfant, la maîtrise de soi et la socialisation.
- 3** **Appréhender les différents milieux** (*humain, végétal, animal, ...*)

## 5. OBJECTIFS OPERATIONNELS

### 1) Épanouissement

- ⇒ chaque enfant sera intégré au groupe sous la vigilance de l'équipe d'Animation afin qu'il se sente à l'aise et dans un esprit de loisirs.
  - ↳ favoriser un vaste champ d'activités selon leurs besoins, leurs choix et leurs désirs. (exemple : privilégier un thème par période, changement d'activité, temps de parole, ...)

### 2) Autonomie

- ⇒ chaque enfant sera capable de se débrouiller sur le temps du repas et du goûter.
  - ↳ l'équipe d'Animation laisse aux enfants un champ d'action sur les tâches de la vie quotidienne. (exemple : préparer, servir, utilisation du matériel [couverts, pichets, ...], débarrasser, nettoyer, ...)

### 3) Appréhender les milieux

- ⇒ chaque enfant saura se repérer parmi les éléments de l'environnement qui l'entoure
  - ↳ apporter des connaissances diverses par le biais de sorties et d'intervenants extérieurs (exemple : artistique, sportif, culturel ...)

L'Accueil de loisirs est un tiers lieu éducatif, un accueil collectif de mineurs et un lieu de vie pour ses temps de loisirs et de vacances. Il offre à chaque enfant un espace/temps propice à la contemplation, où on peut s'arrêter de « faire » pour regarder autour de soi et apprécier ce que la nature nous offre, se questionner sur ce qui nous entoure et comment on peut y agir. Ce lieu favorise aussi l'acquisition de l'autonomie et l'épanouissement personnel. Ses objectifs se concrétisent dans la mise en œuvre de Projets d'Animation qui visent à accompagner l'enfant dans la prise de conscience de sa participation citoyenne.

# Projet Pédagogique

Accueil de Loisirs Sans Hébergement de Galgon

## 6. PROJET DE FONCTIONNEMENT

### 1) La journée type

Par soucis d'organisation et pour respect du travail des équipes d'Animation, merci de respecter les horaires des temps d'accueil pour emmener/récupérer les enfants.

|               |  |
|---------------|--|
| 07h - 09h     | <b>temps d'accueil*</b> (arrivée des enfants)                              |
| 09h30 - 11h15 | activités et temps d'animations  |
| 11h - 11h15   | <b>temps d'accueil*</b> (pour les réservations repas + après-midi)         |
| 11h30 - 13h   | repas (fourni par nos soins)   |
| 13h15 - 13h45 | <b>temps d'accueil*</b> (pour les réservations matin + repas)              |
| 13h45 - 16h   | activités et temps d'animations + temps calme et de repos pour les 3/5 ans |
| 16h - 16h30   | goûter (fourni par nos soins)  |
| 16h30 - 19h   | <b>temps d'accueil*</b> (départ des enfants)                               |



**\* Temps d'accueil**

Toute arrivée ou départ d'un enfant **en dehors de ces horaires** se fera **sur demande exceptionnelle par mail** de la famille et **avec accord de la Direction uniquement** (et non des animateur.rice.s).

En cas de retard, nous vous prions d'en informer la Direction.

Les enfants **doivent être accompagnés jusqu'au portail et se présenter à un membre de l'équipe encadrante.**

Les parents ne peuvent pas entrer dans la structure (uniquement sur rendez-vous auprès de la Direction).

### 2) La vie quotidienne

Pour que ces journées se déroulent dans une ambiance sereine, l'enfant sera sensibilisé au quotidien sur les notions de :

- ⇒ Respect d'autrui
- ⇒ Respect des lieux de vie utilisés
- ⇒ Respect du matériel mis à disposition
- ⇒ Respect de la nature et de l'environnement
- ⇒ D'hygiène de vie
- ⇒ De sécurité

L'apprentissage de ces notions de citoyenneté permettra à l'enfant de mieux évoluer vers une vie d'adulte socialisante.

La mise en place des activités permettra à l'enfant :

- ⇒ D'exploiter tous les terrains d'aventure procurant sensation et émulation, l'enfant ayant besoin de se mesurer au risque
- ⇒ D'apprendre les différentes techniques sportives
- ⇒ De s'affirmer et d'exprimer son choix au travers des maîtrises :
  - ↪ de soi
  - ↪ des relations au cours de jeux de coopération, de jeux d'adversité
  - ↪ du matériel
  - ↪ d'un animal

# Projet Pédagogique

## Accueil de Loisirs Sans Hébergement de Galgon

Pour que l'enfant se développe harmonieusement, l'équipe doit veiller à ce qu'il trouve sa place au sein de la structure de loisirs. Le Projet d'Animation élaboré en équipe devra tenir compte des désirs, des choix et des caractéristiques de l'enfant. L'équipe devra l'aider à s'exprimer et s'affirmer avec les moyens humains, matériels mis à disposition et discutés au préalable.

Les techniques de chacun permettront à l'enfant de s'affirmer tout en lui favorisant par exemple :

- ⇒ Le goût du réel
- ⇒ De la fabulation
- ⇒ De l'imaginaire
- ⇒ De l'identification

### 3) Sécurité

La sécurité et toute la réglementation en vigueur concernant l'encadrement des enfants, doivent être mises en évidence au quotidien de manière à sécuriser l'enfant et de prévenir tous les dangers.

Selon les comportements déviants qui caractérisent l'enfant, l'équipe devra :

- ⇒ Faire preuve de beaucoup d'écoute et de vigilance devant des faits incompatibles à la bonne vie en collectivité
- ⇒ Cibler les phénomènes déviants des pré-adolescents (comportement, défiant l'autorité, ...)
- ⇒ Comprendre et discuter de la problématique avec l'enfant afin de la résoudre le plus calmement possible et le plus rapidement.

#### A. Sécurité routière

L'accès aux infrastructures extérieures (restaurant scolaire, judo, stade, ...) nécessite de faire traverser la route aux enfants. Pour cela quelques consignes de sécurité sont mises en place :

- ⇒ Le port correct de gilets jaune de signalisation est **OBLIGATOIRE**
- ⇒ Blocage de l'accès des routes
- ⇒ Fermeture des portails de sortie et d'entrée

La Direction se met à disposition de son équipe d'Animation en cas de besoin.

### 4) Les règles des enfants

| Négociables   | Non négociables   |
|---|---|
| <p><b>L'enfant souhaite :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>⇒ proposer une activité</li><li>⇒ être en temps libre</li><li>⇒ se reposer</li></ul> <p><b>L'enfant ne souhaite pas :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>⇒ faire les activités proposées après avoir essayé</li><li>⇒ se reposer pour le temps calme</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>⇒ Essayer les activités proposées</li><li>⇒ <b>L'apport d'objets personnels</b> (jeux, cartes de collection, etc ...)</li><li>⇒ La violence physique et verbale</li><li>⇒ Le vol</li><li>⇒ Et de manière générale toute pratique pénalement répréhensible</li></ul> |

# Projet Pédagogique

Accueil de Loisirs Sans Hébergement de Galgon

## 5) Les règles des animateurs.rices

| Négociables  | Non négociables   |
|--|---|
| <b>L'animateur.rice souhaite :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>⇒ changer l'activité prévue</li><li>⇒ prendre une pause</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>⇒ Respect du Projet Pédagogique de l'ALSH</li><li>⇒ Absence de surveillance</li><li>⇒ Le téléphone en présence des enfants</li><li>⇒ Fumer devant les enfants</li><li>⇒ Le retard régulier</li><li>⇒ Les tenues incorrectes</li><li>⇒ Y compris la liste évoquée pour les enfants</li></ul> |

## 7. LE PROJET PEDAGOGIQUE

Le présent Projet Pédagogique est préétabli par le Directeur et est exposé à l'équipe d'Animation lors de réunions. Il leur est amené sous différente méthode ludique favorisant l'échange et le partage, afin d'y apporter les modifications nécessaires à la suite des remarques ressortissant de ces réunions. Le Directeur reste cependant le seul décisionnaire final.

## 8. CRITERES ET MODALITES D'EVALUATION

Évaluer c'est se questionner sur la réalisation d'un projet mené. On constate que si les objectifs de départ ont été atteints, on mesure les écarts dans le but d'y apporter des éléments d'amélioration.

L'évaluation s'effectue sous plusieurs formes :

### 1) Par les enfants

- ⇒ Par des temps de parole
- ⇒ Pendant le temps du repas et de la vie quotidienne en général
- ⇒ Par les familles
- ⇒ Par des retours et bilans à chaque fin d'animations
- ⇒ Via [les méthodes et démarche de communication](#) (cf. ci-dessous)

### 2) Par l'équipe

Afin d'analyser les raisons de la réussite ou non des objectifs fixés, l'évaluation s'effectue :

- ⇒ Lors de réunions bilan ou autre temps d'échange
- ⇒ Via des formulaires en ligne

## 9. METHODES D'ACCOMPAGNEMENT DE L'EQUIPE

L'accompagnement et le suivi de l'ensemble de l'équipe est assurée par le Directeur. Des réunions de préparation sont mises en place au fil des périodes afin que l'équipe puisse élaborer le Projet d'Animation, et ainsi préparer au mieux les Projets d'Activités en tenant compte des désirs, des choix et des caractéristiques des enfants accueillis. Des fiches d'activités sont à remplir afin de permettre d'approfondir le questionnement autour du rôle, de la posture et des tâches à réaliser par les uns et les autres.

De plus et selon sa longévité, l'équipe d'Animation est amenée à transmettre un retour de leur ressenti afin d'assurer un suivi et un accompagnement. Ce retour peut avoir lieu à mi-période et/ou en fin de période. Cela permet au Directeur d'assurer un suivi de carrière auprès de son équipe d'animation.

# Projet Pédagogique

Accueil de Loisirs Sans Hébergement de Galgon

## 10. METHODES ET DEMARCHE DE COMMUNICATION

⇒ Oralement durant les temps d'accueil

L'équipe d'Animation est à l'écoute des familles lors des temps d'accueil. Permettant un contact et un échange d'informations autant venant des familles que du personnel de l'Accueil de loisirs (informations activités, sorties, etc ...). Le Directeur est bien entendu aussi à disposition des familles lors de ces temps d'accueil.

⇒ Affichages sur le panneau d'affichage extérieur des Accueils Collectifs de Mineurs de Galgon

Des informations peuvent être affichés pour appuyer la communication des informations assurée oralement par l'équipe d'Animation et la Direction.

⇒ Téléphone ou mail

Les familles ainsi que le Directeur peuvent être amenés à communiquer par mail ou téléphone pour toutes informations diverses. Le Directeur restant joignable sur la ligne fixe de la structure (05 57 74 37 45) et sur une ligne portable (06 77 98 03 61) (**à privilégier**).

⇒ Portail familles

Le [Portail familles](#) mis en place par la collectivité afin d'effectuer des réservations et autres démarches administratives, en ligne ([guide d'utilisation](#)).



**Fronsadais**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Tél. 05.57.84.40.18 - Fax. 05.57.84.48.11

Maison des Services Communautaires

1 Avenue Charles de Gaulle

33240 Saint-Germain-de-la-Rivière

[www.cdc-fronsadais.com](http://www.cdc-fronsadais.com)

